



Rattachement d'un terrain de loisirs à une résidence principale

Par **cathy**, le **14/05/2012** à **16:17**

Bonjour,

En 2001, j'ai acheté une maison en résidence principale avec un terrain de 1 500 m².

En 2003, j'ai acheté un terrain de loisirs qui se trouve en face de ma résidence principale, il y a une route départementale qui sépare les deux biens.

Je souhaiterais savoir si, c'est possible de faire un rattachement du terrain de loisirs à ma résidence principale.

Merci de bien vouloir me donner la procédure si ce rattachement est possible.

Cordialement